

SPDIT SICAF

LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration pour sa gestion au 31/12/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'Administrateur Monsieur Mustapha ABDELMOULA pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de Monsieur Malek GHENIMA en qualité de représentant des actionnaires minoritaires pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation en qualité administrateurs indépendants de Mme Rym Ben Achour Souissi et de Mr Fadhel Ben Othmen pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour trois années, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter les actions SPDIT à concurrence de 10% du capital et de fixer les modalités et les conditions de rachat et de vente de ces actions sur le marché.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Conseil d'Administration fixé à 8.000 dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne fixé à 4.000 dinars nets par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

NEUVIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer comme Commissaires aux comptes le Cabinet MTBF et le Cabinet KB (Kalthoum Bouguerra) pour trois ans, se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025 et fixe leur rémunération conformément à la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

DIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2022 :

RESULTAT NET AU 31/12/2022		<u>21 767 035.576</u>
<i>Montant réinvesti affecté au compte Réserve à Régime Spécial</i>		-1 283 739.000
RESULTAT DISPONIBLE		<u>20 483 296.576</u>
RESULTATS REPORTEES		14 560 230.086
BENEFICES DISTRIBUABLES		<u>35 043 526.662</u>
DIVIDENDES 2022		19 600 000.000
	RELIQUAT 2	15 443 526.662
RESULTATS REPORTEES 2022		15 443 526.662

*Soit un dividende de 0,700 dinar par action, ou 70% du nominal.
La mise en paiement s'effectuera à partir 26 avril 2023.*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

ONZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Exprimé en dinars)

Actifs

<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		114 154	16 751
Moins : amortissements		29 761	13 912
		84 393	2 838
Immobilisations corporelles		425 727	425 727
Moins : amortissements		422 646	382 475
		3 081	43 252
Immobilisations financières		23 314 369	23 557 980
Moins : provisions		7 430 922	8 119 970
		15 883 447	15 438 010
<u>Total des actifs immobilisés</u>		15 970 920	15 484 100
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		15 970 920	15 484 100
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en bourse		8 383	8 600
Autres actifs courants		2 770 665	2 484 721
Provisions		1 486	1 486
		2 769 179	2 483 235
Placements et autres actifs financiers		18 949 212	31 882 958
Provisions		2 598 280	2 979 977
		16 350 931	28 902 981
Liquidités et équivalents de liquidités		44 053 526	26 435 645
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		63 182 019	57 830 461
<u>Total des actifs</u>		79 152 940	73 314 560

APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/22	31/12/21
Capital social		28 000 000	28 000 000
Réserve Légale		2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires		1 777 162	1 777 162
Prime d'émission		2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial		5 497 735	4 213 996
Réserves pour réinvestissements exonérés		822 838	822 838
Résultats reportés		15 443 527	14 560 230
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		56 760 011	54 592 976
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		56 760 011	54 592 976
<u>Passifs non courants</u>			
Provision pour risques et charges	8	508 289	507 387
<u>Total des passifs non courants</u>		508 289	507 387
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants		21 871 952	18 214 198
Concours bancaires et autres passifs financiers		12 688	
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		21 884 640	18 214 198
<u>Total des passifs</u>		22 392 928	18 214 198
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		79 152 940	73 314 560

Etat d'évolution des Capitaux Propres après affectation du résultat 2022

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves à spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	4 213 996	2 418 750	14 560 230	21 767 036	76 360 011
Affectation résultats reportés							-14 560 230	14 560 230	
Affectation réserve à régime spécial					1 283 739			-1 283 739	
Affectation résultat 2022-résultats reportés 2022							15 443 527	-15 443 527	
Dividende 2022								-19 600 000	-19 600 000
Total	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	5 497 735	2 418 750	15 443 527	0	56 760 011

**La composition du conseil d'administration après la tenue de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 04 2023**

Administrateurs	Qualité	Représentant	Expiration mandat (Exercice)	Administrateur dans d'autres sociétés filiales du Groupe
Monsieur Mustapha ABDELMOULA	Président du Conseil	Lui-même	2025	SFBT/SEABG/SGBIA/STBO/STBN/S OSTEM
Monsieur Jean-Claude PALU	Administrateur	Lui-même	2023	SFBT/SEABG/SGBIA/STBO/STBN/S OSTEM
Monsieur Michel PALU	Administrateur	Lui-même	2024	SFBT/SEABG/SGBIA/STBO/STBN
Monsieur Guy DE CLERCQ	Administrateur	Lui-même	2023	SFBT/SEABG/SGBIA/STBO/STBN/S OSTEM
Monsieur Mohamed Ali BAKIR	Administrateur	Lui-même	2024	LA PREFORME/SOSTEM
Monsieur Selim RIAHI	Administrateur	Lui-même	2024	
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	Administrateur	Monsieur EZZEDDINE MESTIRI	2023	
Monsieur Malek GHNIMA	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2025	
Mme Rym Ben Achour Souissi	Administrateur indépendant	Lui-même	2025	
Monsieur Fadhel Ben Othmen	Administrateur indépendant	Lui-même	2025	